

**JAMAIS**  
S A N S  
**ELLES**



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

## Engagée en faveur de la mixité,

la BMCI rejoint l'Association #JamaisSansElles en signant une charte d'entreprise ambitieuse et volontaire.

### 1 Signatures individuelles de l'appel #JamaisSansElles

Les membres du Comité de Direction de la BMCI s'engagent individuellement à ne plus participer à aucune manifestation publique, événement ou intervention médiatique, en présentiel ou à distance, où seraient débattus, commentés ou jugés des sujets d'intérêts communs, sociétaux, politiques, économiques, et qui ne compteraient aucune femme parmi de multiples intervenants. **En pratique, la prise de parole des signataires de la Charte, lors d'événements, tables rondes, débats et panels ouverts au public ou télédiffusés (tv, radio, internet), la participation à des jurys, etc., comptant au moins trois intervenants, doit inclure la présence d'au moins une femme. Cet engagement vaut à la fois pour les événements internes et externes à l'entreprise.**

**La participation à cette Charte rentre dans la volonté du Groupe BNP Paribas, également signataire et première entreprise du CAC40 à y participer, d'élargir le cercle des signataires à ses 100 principaux managers exécutifs ou dirigeants pour atteindre 100% du G100 à l'horizon 2021.**

*N.B. : Certains domaines ou secteurs d'activités sont aujourd'hui encore caractérisés par un déficit notable de femmes, d'où il peut résulter des difficultés particulières à assurer la mixité, et a fortiori la parité. Une période de transition peut ainsi être nécessaire avant de réaliser l'objectif de représentation équilibrée des hommes et des femmes. Au cours de cette période, qui doit être la plus courte possible, le choix des intervenants aux événements correspondants doit toujours tendre à accroître la visibilité des femmes.*

### 2 Des invitations ou interventions dans un cadre 100% masculin donneront lieu aux actions suivantes

**A.** Si la non-mixité est connue à l'avance :

- I.** La BMCI fera connaître à l'organisateur son engagement avec #JamaisSansElles.
- II.** La BMCI proposera, si cela est pertinent, l'intervention d'une collaboratrice à la place du collaborateur pressenti.
- III.** Le cas échéant, la BMCI déclinera l'invitation.

*(NB : toute communication autour de ce refus sera largement relayée et amplifiée via les réseaux de #JamaisSansElles).*

**B.** Si la non-mixité est découverte au dernier moment :

- I.** L'intervenant exprimera sa surprise aux organisateurs, et le fait que l'absence de femmes à l'événement entre en conflit avec son engagement en tant que signataire de #JamaisSansElles.
- II.** Si la participation ou l'intervention doit être maintenue, une référence explicite à la Charte sera faite en début d'intervention, à l'adresse des organisateurs ainsi que du public et des autres participants.
- III.** L'intervenant, en accord avec la BMCI, demeure seul juge de l'attitude à adopter en dernier recours quant à sa participation. Il lui appartiendra de prendre toute mesure qu'il jugera pertinente afin de ne pas s'exposer lui-même et exposer la BMCI à une possible critique explicite sur les réseaux, par exemple par une communication anticipée sur twitter, mentionnant l'engagement #JamaisSansElles et signalant lui-même le conflit ou les circonstances particulières y ayant conduit.

## 3 Communication publique de la BMCI

La BMCI partagera son engagement avec #Jamais-SansElles auprès de publics internes et externes, à chaque fois que cela sera pertinent, notamment par des publications sur les réseaux sociaux.

## 4 Plan d'actions en faveur de la mixité

La BMCI, qui compte aujourd'hui 53 % de femmes et 47 % d'hommes dans ses effectifs, développe depuis de nombreuses années une politique ambitieuse d'égalité des droits et des chances entre les hommes et les femmes dans l'ensemble de son écosystème.

La BMCI s'engage :

**Pour la mixité des métiers :** la BMCI s'est engagée à faire progresser la mixité dans les métiers de la banque qui demeurent historiquement à dominante féminine ou masculine.

**Pour une gouvernance partagée :** la BMCI s'est donnée pour ambition de favoriser l'accès des femmes à des postes à responsabilité. Cette ambition est soutenue par des objectifs et résultats régulièrement communiqués.



## La BMCI s'engage

dans ses actions de communication à véhiculer une image de **diversité et d'inclusion**.

Ainsi, la BMCI compte 41% de ses collaboratrices en position de managers. A noter que 39% des membres du Comité de Direction, 17,6% des membres du Comité Commercial et 23% des membres du Conseil de Surveillance sont des femmes. Le succès de cette politique est également le fruit de l'engagement de tous nos collaborateurs et des réseaux favorisant l'égalité de genre et le mentorat.

**Pour une économie plus inclusive :** en favorisant l'essor de l'entrepreneuriat féminin par des politiques adaptées, des programmes concrets, des partenariats solides et des contenus d'accompagnement dédiés. Afin de contribuer à la diversité des genres, la BMCI est engagée pour la promotion de la femme au sein de l'entreprise et dans l'entrepreneuriat, avec 4 principaux axes d'actions afin de favoriser l'égalité professionnelle : la sensibilisation, le développement des compétences, le networking et le mentoring.

